

Mém' ORENS

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017 | N° 239



**Samedi 16 décembre 2017
INAUGURATION DE
L'ESPACE LAURAGAIS P. 16**

CONTACTS



Hôtel de Ville : 05 61 39 00 00
Mairie ouverte du lundi au vendredi
de 08h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(vendredi fermeture à 16 h 30).
Permanence week-end :
samedi de 8 h 30 à 12 h

Services municipaux

Affaires générales (État civil)	05 61 39 54 27
	05 61 39 54 28
Médiathèque	05 61 39 27 39
CCAS	05 61 39 54 05
Centre technique municipal (CTM)	05 61 14 80 00
Cohésion sociale	05 61 39 54 05
Communication	05 61 39 54 30
Culture	05 61 39 56 68
Environnement	05 61 39 54 01
École de musique	05 61 39 13 34
Enfance-Scolaire	05 61 14 88 52
Espace Altigone	05 61 39 17 39
Guichet Famille	05 61 14 88 72
Maison de la Petite Enfance	05 61 39 54 25
Maison de retraite Labouille	05 62 88 44 88
Maison des Associations	05 61 14 88 41
Police municipale	05 61 39 54 41
Relations Entreprises Emploi PLIE	05 61 39 54 02
Services Techniques	05 61 14 88 57
Sport Animation Vie associative	05 61 14 88 41
Transports Scolaires	05 61 14 88 63
Urbanisme	05 61 14 88 44

Numéros utiles

Agence postale Catala	05 61 54 78 74
Amicale laïque	05 61 39 18 59
CAF	08 10 25 31 10
Centre aéré	05 61 81 74 77
Collège René Cassin	05 61 00 94 20
Collège Jacques Prévert	05 61 39 01 01
CPAM	36 46
Eau, assainissement	05 16 63 01 21
Eau potable	0 977 401 138
École maternelle Catala	05 61 20 95 78
École maternelle du Corail	05 62 24 87 43
École maternelle Henri Puis	05 61 39 81 29
École primaire Catala	05 61 20 81 34
École primaire du Corail	05 62 24 87 62
École primaire Henri Puis	05 61 39 81 57
ERDF	09 69 32 15 15
Gaz naturel GRDF	0 800 47 33 33
Gendarmerie	05 62 88 45 80
La Poste	3631
Lycée Pierre-Paul Riquet	05 61 00 10 10
Maison des Solidarités (CD31)	05 61 24 92 20
Mix'Ados (Amicale laïque)	05 61 39 18 59
Médecins de garde	15
Pompiers	18
Piscine	05 61 39 91 76
Presbytère	05 61 39 20 72
SAMU	15
Service plaintes aéroport	
Lasbordes	05 61 80 12 73
Permanence des Conseillers départementaux :	
Sur RDV	05 34 33 32 10 / 05 34 33 32 58

Editorial de Madame le Maire ... P. 3

Vie Saint-Orennaise P. 4

Vie économique..... P. 14

En couverture..... P. 16

Vie sociale P. 18

Vie culturelle..... P. 20

Vie sportive P. 22

Coin des Scientifiques P. 24

Coin des Aînés..... P. 25

Agenda des manifestations..... P. 26

Mém'Orama..... P. 30

Tribunes libres..... P. 31



JIDE p.13



CAF : Ouverture de la permanence de la CAF p.19



Inauguration de l'Espace Lauragais p.16



Des questions sur le développement de Saint-Orens ? La Maison des projets vous répond.

Accueil et information du public sur les grands projets urbains de la commune.

Ouvert les mardis et jeudis de 16 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Courriel : maisonduprojet@mairie-saint-orens.fr
 Tél : 07 52 67 67 34



Pharmacies de garde

Lundi et samedi : Toutes les pharmacies de Saint-Orens sont ouvertes. Pharmacies de garde dimanche et jours fériés : 3237 pour connaître la pharmacie la plus proche (Résogardes) (0,34 €/min).



Collecte des déchets

Consulter le calendrier sur www.ville-saint-orens.fr
 Renseignements : 0 800 749 774. (appel gratuit depuis un poste fixe).



Info Énergie

PERMANENCES INFO ÉNERGIE : Une fois par mois, rendez-vous à prendre auprès de : SOLAGRO Espace Info Énergie
 Tél. : 05 67 69 69 67.



DASRI

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux. Les Saint-Orennaise peuvent toujours retirer gratuitement un conteneur sécurisé dans leur pharmacie. Pour plus d'information sur les autres lieux de collecte : <http://nous-collectons.dasri.fr/>
 Dossier pris en charge par Mme Christelle Poirier, Conseillère municipale.



Permanences ADIL 31

Association départementale d'Information Logement - Centre Technique Municipal 10, rue Négoco - Tél. : 05 61 14 80 00
 Tous les 2es mercredi du mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous.



Permanence gratuite d'avocat

Sur RDV uniquement.
 Tél : 05 61 39 00 00

Mém'Orens n° 239 (NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017)

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens-de-Gameville
 Directeur de la publication : Serge JOP, Adjoint au Maire en charge de la Communication.
 Edition : Service Communication Tél. 05 61 39 54 34
 Courriel : communication@mairie-saint-orens.fr
 Conception *microsophia* 05 62 71 01 26 - Impression : imprimerie Ménard 05 61 00 37 00.
 Photos et illustrations : Service Communication
 Pour paraître dans Mém'Orens, merci de nous adresser textes et photos 1 mois avant la date de parution.
 Calendrier : Jan-Fév / Mars-Avril / Mai-Juin / Sept-Oct / Nov-Déc.

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Orennais,

Saint-Orens à mi-chemin de sa transformation

En cette fin d'année 2017, un peu plus de la moitié du mandat municipal pour lequel vous nous avez accordé votre confiance, s'est écoulée.

Il y a trois ans, vous avez exprimé votre souhait de voir Saint-Orens évoluer, se moderniser et se développer de manière harmonieuse, en étroite concertation avec les habitants.

De fait, depuis Mars 2014, nous mettons notre programme scrupuleusement en œuvre, dans l'intérêt collectif, pour parvenir à amorcer cette nécessaire mutation.

Entre optimisation des coûts de fonctionnement et investissement en infrastructures pour servir le tissu associatif et accompagner la croissance démographique de la commune, les indicateurs d'une bonne gestion communale, au regard des critères de la Cour des Comptes mais aussi d'un développement vertueux et durable, sont au vert.

Parallèlement aux chantiers que nous portons sur ce mandat, c'est avant tout un état d'esprit profondément ancré dans le service aux usagers qui anime les agents de la commune et l'équipe municipale. Et c'est bien normal car l'organisation territoriale française fait de la Mairie, l'échelon administratif le plus proche de vous.

En ce moment nous sommes tristes de voir le lac des Chanterelles avec aussi peu d'eau alors que c'est un sujet important auquel nous nous sommes attelés dès 2015. Cependant, nous entrevoyons enfin la lueur au bout du chemin car le bureau d'étude Fondasol vient de nous remettre les résultats de l'étude que nous leur avons commandée, ainsi la prochaine réunion avec le pôle Eau de Toulouse Métropole devrait être décisive quant aux solutions qui s'offrent à nous! Autre exemple, positif celui-ci, la fierté qui est la nôtre avec Caroline COLOMINA, Conseillère déléguée aux Activités des aînés, aux Services à la personne et au Maintien à domicile, Anicet KOUNOUGOUS, Adjoint chargé des Affaires sociales, du Logement et de la Commande publique, Georgette PE-



RAL, Conseillère déléguée aux Personnes âgées dépendantes, à la Promotion du bénévolat et aux Relations avec le mouvement caritatif et Christelle POIRIER, Conseillère municipale en charge de la politique de Santé et de l'Espace pour Tous, de voir le fruit du travail de ces dernières années se concrétiser autour de plusieurs nouveaux services dont le Réseau gérontologique de plus en plus efficace auprès de nos personnes âgées fragiles Saint-Orennaises, grâce à des professionnels de santé, des partenaires médico-sociaux actifs mais aussi grâce aux jeunes qui effectuent leur Service Civique sur la commune. De plus en plus de personnes sont ainsi moins seules à leur domicile et voient leur quotidien s'améliorer progressivement.

Dans un numéro hors-série du Mém'Orens à paraître début mars 2018, nous aurons l'occasion de vous rendre exhaustivement compte de ce que la Ville a mis en œuvre depuis le début du mandat et plus particulièrement depuis le bilan à 18 mois édité fin 2015.

Du côté de nos projets structurants, les choses avancent également très bien :

- la **nouvelle salle polyvalente** est ouverte au public et aux associations depuis le début du mois de septembre. Vous avez été très nombreux à nous dire que ce nouvel équipement est une réussite tant sur le plan de l'intégration dans son environnement, de sa fonctionnalité comme de son esthétique intérieure.

- Le chantier de désamiantage et de **démolition de l'ancien local du Club des Aînés** s'achèvera fin novembre. Le site ainsi restructuré permettra ensuite de valoriser l'activité de notre Marché de plein vent et de commencer à voir se dessiner un espace public aéré dans le centre-ville de Saint-Orens.

- Les travaux de la **Maison des Arts Martiaux** débiteront en début 2018 et devraient en principe s'achever courant du premier semestre 2019.

- Dans le secteur de Catala, les travaux sur les réseaux d'eau et assainissement engagés par la Ville et la Métropole au niveau du **chemin des Tuileries** (situé entre Catala et Toulouse) depuis la fin août se poursuivront jusqu'en janvier 2018. Ce chantier porte également sur la construction d'un bassin de rétention et sur un élargissement de cette voie. La finalisation de cet aménagement sur le volet urbanisation (éclairage public, voies cyclables et voiries) interviendra durant l'année 2018.

- Dernière étape de cette évolution de notre commune, les travaux du **futur Cœur de ville** se dérouleront selon les deux phases suivantes :

- 2^e semestre 2018 – Aménagement du parking Henri Puis, de la rue du Centre et conception du futur espace public.
- 1^{er} semestre 2019 – Finalisation des espaces publics et restructuration de la salle du Lauragais en halles couvertes, commerçante pour l'une et sportive pour l'autre.

Vous pouvez bien évidemment prendre connaissance en détail et en temps réel de l'évolution de ces différents aménagements auprès de la Maison des Projets située devant l'école maternelle Henri Puis.

« Le secret du changement, c'est de concentrer toute votre énergie

non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir ». Cette pensée de Socrate résume avec justesse la volonté et la détermination de la Municipalité à agir pour faire bouger Saint-Orens, pour le bien-être de ses habitants. ■

Dominique FAURE
Maire de Saint-Orens de Gameville
Vice-présidente de Toulouse Métropole

Actualités

BRÈVES

Salon Infosup

La 32^e édition du salon INFOSUP aura lieu au Parc des Expositions de Toulouse du 6 au 9 décembre 2017. Ce salon a pour objectif d'informer les lycéens et les étudiants de l'académie sur la poursuite des études supérieures en France et à l'étranger.

Recensement obligatoire des jeunes de 16 ans

Pour se faire recenser, chaque jeune doit se présenter en mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du troisième mois à compter de la date de son anniversaire. Il peut également effectuer cette démarche en ligne sur le site www.service-public.fr. Il faut se munir de son livret de famille et d'une carte d'identité.

Plus d'informations auprès du service des Affaires générales, tél. : 05 61 39 54 27 ou 28.



Déclaration de PACS

A compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes civils de solidarité (PACS) sera effectué par la mairie.

À compter du 1^{er} novembre 2017, c'est la commune qui enregistrera la convention de PACS et procédera à sa modification et à sa dissolution. Pour effectuer cette démarche, il faut adresser son dossier en mairie, soit par courrier, soit en déposant un pli à l'accueil avec les pièces à fournir indiquées sur le site : www.ville-saint-orens.fr. Après instruction, le service des Affaires générales prendra contact pour fixer un rendez-vous.



La « Participation Citoyenne » : une solidarité de voisinage

« Participation Citoyenne » associe l'ensemble des habitants de la commune à la protection de leur environnement grâce au développement d'un réseau de solidarité de voisinage de quartier. Il s'agit de développer un comportement conduisant à mettre en échec les cambriolages (surveillance des logements temporairement inhabités, ramassage du courrier, vigilance concernant des comportements suspects...), par la mise en place de référents.

Ce dispositif vient donc compléter les autres actions municipales en matière de sécurité déjà mises en place. Il s'agit de promouvoir les bonnes pratiques citoyennes dans un esprit de confiance renouvelé entre la population et les différents acteurs de la sécurité.

Plus d'informations auprès du service de la Vie des Quartiers, tél. : 05 61 39 00 00

La carte grise devient un certificat d'immatriculation

Lors d'un changement affectant le certificat d'immatriculation (carte grise), le véhicule conserve la même immatriculation depuis la date de sa première immatriculation jusqu'à sa destruction ou son exportation et cela quelle que soit l'identité ou l'adresse des propriétaires successifs. Il est possible désormais d'effectuer la demande de changement de titulaire sans se rendre à la Préfecture.

Cette démarche est accessible par Internet sur le site : immatriculation.ants.gouv.fr



Faire acte de civisme

Tenir compte du voisinage dans l'entretien de ses abords, de la taille de sa haie ou du comportement de son chien relève de notre capacité à rester civiques.

Nettoyer devant chez soi. Bon nombre de Saint-Orennaise le savent et le font, qu'ils soient propriétaires ou locataires de maisons individuelles : ils nettoient régulièrement le trottoir devant chez eux. En cas d'enneigement, le Code civil nous oblige à déneiger le trottoir bordant notre domicile. La responsabilité des riverains peut être engagée pour négligence.

Elaguer ses haies. L'absence d'entretien des haies aux abords de la voirie publique peut gêner la visibilité des automobilistes ou empêcher le passage des piétons. Les riverains sont tenus d'élaguer régulièrement leurs plantations.

Lutter contre le bruit. Laisser son chien aboyer la nuit ou utiliser un outil bruyant de 22 h à 7 h du

matin constitue un tapage nocturne. Si aucune démarche amiable n'aboutit, l'auteur des nuisances encourt une amende de 68 à 180 euros.

Rentrer sa poubelle. De nombreux administrés se plaignent de voir des poubelles encombrer les trottoirs alors que la collecte est passée.



Fibre optique : le très haut débit bientôt accessible

Le déploiement de la fibre optique à Saint-Orens est en cours mais tous les logements ne seront pas raccordés en même temps.



L'arrivée de la fibre à St Orens représente une vraie révolution. Tout d'abord parce qu'elle va permettre à terme à des zones de notre commune encore très mal desservies de s'affranchir des limites d'un débit actuel ADSL compris entre 10 & 15 Mb/s maximum pour atteindre, grâce à la fibre, des débits impressionnants pouvant atteindre plusieurs centaines de Mégabits par seconde. « Concrètement, je ne citerai qu'un seul exemple : vous pourrez télécharger un film entier en 1 mn. » annonce Thierry Arcari, Conseiller délégué en charge du Numérique. La municipalité s'est attachée à sensibiliser l'entreprise chargée de la réalisation des travaux de déploiement sur notre commune

à agir le plus rapidement possible pour que le très haut débit devienne une réalité à Saint-Orens. « Toutefois, la mairie n'est ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage dans le déploiement de la fibre, elle a néanmoins souhaité endosser le rôle de « facilitateur » et « d'accélérateur » dans ce dossier » précise Thierry Arcari.

Quand arrivera la fibre ?

La première phase d'ouverture commerciale devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2018 et concerner 3000 logements sur 7900. Toutes les habitations de Saint-Orens ne seront donc pas raccordées en même temps. En effet, les contraintes techniques font que l'habitat individuel situé dans des secteurs alimentés par des réseaux souterrains sera raccordé en premier. L'habitat individuel alimenté par des réseaux aériens ainsi que la majorité des immeubles (dont le raccordement à la fibre nécessite l'accord des syndicats de copropriété impliquant des procédures plus longues) ne seront eux raccordés que dans un second temps compris entre fin 2018 et 2020.

Comment savoir quand mon logement sera raccordable ?

Pour vérifier l'éligibilité de votre domicile à la fibre, le plus simple est de vous inscrire sur le site Internet de l'opérateur de votre choix, dès lors que votre foyer sera accessible, c'est lui qui vous contactera pour vous proposer son offre commerciale. Concernant les immeubles, dès leur raccordement, une annonce sera faite par affichage dans les parties communes.

S'inscrire sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, sauf pour les jeunes de 18 ans qui ont accompli les formalités de recensement à 16 ans. Elle doit être effectuée avant le 31 décembre pour exercer son droit de vote l'année prochaine. Vous devez fournir une pièce d'identité valide (carte d'identité, passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois établi à vos nom et prénom. Il est possible de s'inscrire en ligne sur www.service-public.fr ou par courrier en renvoyant le formulaire n° 12669-01 disponible en ligne ou à la mairie, ou en mairie du lundi au vendredi.

Plus d'informations auprès du service des Affaires générales,
tél. : 05 61 39 54 27 ou 28.



Une nouvelle répartition des pôles municipaux

Afin de regrouper les permanences des partenaires sur un seul site, la Ville a réorganisé ses services dans les pôles municipaux autour de la place de la Fraternité. Ainsi, le service Relations Entreprises- Emploi-PLIE qui se trouvait au Pôle municipal de la Cohésion sociale, a intégré le bâtiment A du 2 rue des Mûriers pour accueillir les personnes en demande d'emploi ou de formation et les entreprises.

Le Pôle de Cohésion sociale intègre depuis la rentrée tous les partenaires dont la CAF qui tiendront des permanences toute l'année.

Pôle municipal Entreprises Emploi

2, rue des Mûriers, Bât A

Tél. : 05 61 39 54 02

- Service Relations Entreprises-Emploi-PLIE
- Conseil pour la formation et l'emploi
- Conseil en insertion
- Point Information Jeunesse (PIJ)
- Point d'appui de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF)
- Espace de documentation pour la recherche de formation, d'emploi ou la création et la reprise d'entreprise - Accès gratuit à des postes informatiques et à Internet.
- Aide à la rédaction des CV
- Aide aux entreprises dans leur recherche de locaux et leurs recrutements.

Pôle municipal de Cohésion Sociale

Place de la Fraternité

Tél. : 05 61 39 54 05

- Direction de la Cohésion sociale
- Logement social
- Centre communal d'action sociale (CCAS)

Permanences des partenaires :

- ADHAF (Aide à domicile)
- ADIL (Conseil en logement)
- ARCEC
(Conseil aux créateurs d'entreprises)
- CAF
- Cap Emploi 31/ Handipro 31
- CLCV (Défense des consommateurs)
- Conciliateur de justice
- Espace Info Energie
- Le Tremplin (missions temporaires)
- Mission locale (jeunes 16-25)
- UCRM (Retour à l'emploi)
- UFC Que Choisir Lauragais
(Défense des consommateurs)



TOUTE L'INFORMATION DE LA MÉTROPOLE

Disponible
à l'accueil
de la Maire

➤ Chaque trimestre, avec TIM, le magazine de la Métropole

TIM propose un panorama de l'actualité de Toulouse Métropole (37 communes) : emploi, déplacements, grands projets, évènements, acteurs du territoire, loisirs, etc.

Pour connaître les points de distribution dans chaque commune :

toulouse-metropole.fr/collectivite/magazine-tim



➤ Chaque mois, avec la newsletter

Pour recevoir la newsletter, je scanne ce QRCode ou je m'inscris sur toulouse-metropole.fr



➤ Au quotidien

Facebook

Twitter

Medium

toulouse
métropole

Travaux

Enfouissement des réseaux aériens : 1^{ère} tranche

La Ville a demandé au Syndicat d'électricité (SDEHG) d'enfouir les vieux réseaux aériens (basse tension, éclairage public et télécommunications) sur la partie du RD2 dans la traversée de Saint-Orens située entre le rond-point du Sidobre et la rue de Sicard. Une seconde phase sera engagée de la rue de Sicard à la Poste. A terme, ces travaux seront poursuivis jusqu'au rond-point de la gendarmerie. Les vieux poteaux en béton seront remplacés par de nouveaux lampadaires alliant esthétique et économie d'énergie.



Réseau aérien existant.

La place de la Poste en zone bleue

A partir de janvier 2018, les 10 places du parking de la Poste seront mises en zone bleue. La durée maximum de stationnement sera de 1 h 30. Le disque zone bleue devra être posé sur le véhicule du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h et le samedi, de 8 h à 12 h.



Cette mesure permettra une meilleure rotation des places pour les usagers. Les disques bleus sont à retirer gratuitement aux accueils de la mairie.

De nouvelles salles d'activités à l'Espace Marcaissonne

Situé au boulevard du Libre-Echange dans la zone d'activités des Champs-Pinsons, l'Espace Marcaissonne accueille de nombreuses manifestations en rez-de-chaussée. Le premier étage de ce bâtiment vient d'être aménagé pour y développer les activités associatives. Afin de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un ascenseur a été installé, avec des sanitaires et des vestiaires aux normes. Un second escalier a été construit comme entrée principale de l'étage donnant accès à 2 salles d'activités dont une dédiée aux clubs de Bridge et de Tarot. Ces travaux doivent se terminer courant novembre.



Extension de la cour de récréation

Suite à la réalisation de l'Espace Lauragais et de son parvis, la cour de récréation de l'école primaire Henri Puis a été agrandie. Elle fait face à la nouvelle classe récemment construite.



Démolition de l'ancien local du club des Aînés

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition précédente, le bâtiment du Club des Aînés est en cours de désamiantage et de démolition dans le cadre des travaux d'aménagement du futur Cœur de Ville. L'espace libéré permettra dans un premier temps, l'agrandissement du marché. Pour rappel, les activités du Club des Aînés ont été transférées au nouvel Espace Lauragais, 2 rue des Sports, à deux pas de là.



Saint-Orens avance en matière de transition énergétique !

D'ici la fin de l'année, les véhicules électriques vont bénéficier d'une borne pour se recharger.

Saint-Orens fait partie des 12 communes qui bénéficient du programme de déploiement de bornes de charge de Toulouse Métropole suite à son adhésion au réseau Révéo. Saint-Orens s'inscrit ainsi dans la transition énergétique et l'électromobilité. 1247 bornes de recharge publiques devraient être implantées sur la région d'ici la fin de l'année pour un investissement total d'un montant de 17 millions d'euros pour la région Occitanie, l'ADEME subventionnant à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Où trouver cette borne ?

La borne sera implantée rue des Mûriers pour la recharge de 2 véhicules électriques. Quand le cœur de ville sera terminé, une autre borne à deux prises y sera implantée.



Le coût pour l'utilisateur

Sur une borne normale comme à Saint-Orens, la carte d'abonnement annuelle coûte 12 euros. Le coût de connexion est de 1,5 euros pour un abonné avec 1 heure de charge offerte contre 3 euros pour un utilisateur occasionnel. Entre 7 h et 21h, au-delà d'une heure de charge, la minute supplémentaire coûte

0,025 euros (abonné ou non). Entre 21 h et 7 h, la minute supplémentaire est gratuite (abonné ou non).

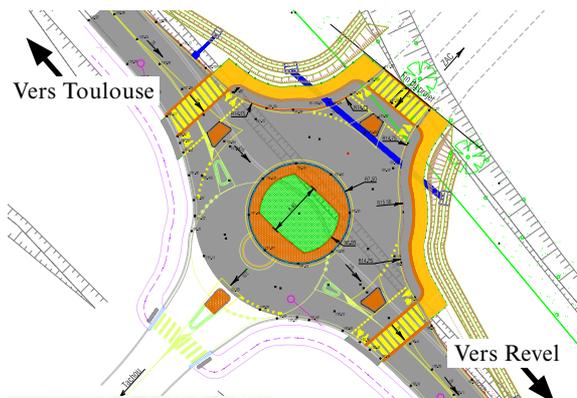
Pour recharger son véhicule, une application a été mise en place pour accéder à la borne et déclencher la charge, que l'on soit abonné ou pas.

Plus d'informations sur le site Internet du réseau Révéo : www.reveocharge.com



Un nouveau rond-point du Tachou

Situé sur l'avenue de Revel, l'actuel rond-point provisoire du Tachou sera remplacé par un modèle à 4 branches destiné à desservir le nouveau lotissement des Bruyers situé derrière le bois du Tachou (initié par l'ancienne municipalité). A terme, il permettra d'accéder à la future gendarmerie et à la zone de Tucard. Durée des travaux : 6 semaines à compter du 6 novembre.



La piscine rénovée



La piscine intercommunale de Saint-Orens a rouvert le 18 septembre dernier pour le plus grand plaisir de ses fidèles nageurs. Elle avait dû fermer 2 mois en raison de travaux particulièrement indispensables pour assurer le bon fonctionnement du bassin. L'étanchéité a été refaite pour éviter les fuites, le système de ventilation et de chauffage a été changé et le système d'ouverture et de fermeture de la coupole a été amélioré. C'est ainsi une piscine rénovée qui attend ses baigneurs ! Des travaux pris en charge par 4 communes dont Saint-Orens qui participe à hauteur de 85%. Située à Saint-Orens de Gameville, la piscine intercommunale est un bassin de type Tournesol, couverte en hiver et qui peut être découverte en été. Cette piscine, qui accueille les scolaires, les clubs sportifs d'Auzielle, Escalquens, Labège et Saint-Orens propose des cours de natation pour adultes et enfants ainsi que des séances d'aquagym. En été, il est possible de pique-niquer sur l'herbe ou sur les tables mises à la disposition des nageurs.

Développement durable

SÉCHERESSE

La Ville fait une nouvelle demande de catastrophe naturelle

Suite à la sécheresse de 2016, la commune s'est vue reconnaître l'état de catastrophe naturelle.

Par arrêté interministériel du 25 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 1er septembre 2017, l'état de catastrophe naturelle a été constaté pour de nombreuses communes de Haute-Garonne.

C'est le cas de Saint-Orens au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour l'année 2016 pour la période du 1er janvier au 31 mars. Après avoir réceptionné les courriers des administrés concernés, la Ville effectuera une nouvelle demande pour l'année 2017 auprès de la Préfecture.

Contact :
*Service Environnement, Biodiversité
et Prévention des Risques Majeurs,
tél. : 05 61 39 54 01.*



Comment combattre le moustique-tigre ?

Face au fléau de l'invasion des moustiques-tigre dans les quartiers de Saint-Orens, la municipalité a convié les spécialistes à une réunion publique destinée à informer et mobiliser les habitants.

Rayé de noir et de blanc, le moustique-tigre se distingue de ses congénères par sa petitesse (de 2 à 10 mm) et par sa voracité : il n'hésite pas à vous piquer plusieurs fois. Découvert à Menton, cet insecte a colonisé 10 départements sur 13 de la région Occitanie.

Pourquoi ne pas lancer une dé-moustication des voies publiques ?

Devant une telle infestation, la tentation est grande pour les collectivités de lancer une « dé-moustication » à grande échelle. « Ce serait une grande erreur » répondent les spécialistes de ces questions. En effet, ce type de traitement limiterait effectivement sa présence durant quelques jours. Mais rapidement, il réapparaîtrait car les œufs de cet insecte sont très résistants. Et l'inconvénient le plus important serait de le renforcer par son accoutumance naturelle aux traitements. En outre, la population, la faune et la flore seraient exposées aux produits phytosanitaires, très nocifs.

Ne pas laisser d'eau au tigre

La seule action possible est de supprimer les gîtes larvaires. « Pour éviter le développement du moustique-tigre, il faut adopter le geste citoyen : ne pas laisser d'eau au tigre ! » affirme Eliane Cubero-Castan,

adjointe en charge du Développement Durable. En effet, les femelles pondent leurs œufs sur les bords des récipients ou à la limite des eaux stagnantes. Il faut donc faire la chasse à toutes les petites réserves d'eau : coupelles sous pots de fleur, gamelles pour animaux, arrosoirs non vidés, etc.

Et les virus ?

Le moustique tigre n'est pas lui-même porteur des maladies. Il ne peut les transmettre que s'il a préalablement piqué une personne déjà infectée. Quand un cas suspect de dengue ou de chikungunya est signalé, les autorités lancent alors une pulvérisation d'insecticide dans une zone limitée, autour du site où le cas de virus a été détecté.

Une information nécessaire

Pour diminuer les effets de cette invasion, seule l'action collective est payante. Après la réunion publique, la mairie a mis à la disposition du public des dépliants d'information relayés sur le site Internet de la Ville, sur sa page Facebook et sur l'application Urban Pulse.

**Un numéro Indigo est également disponible au public : 0825 899 110 (0,15€/mn).
Site d'information : www.eid-med.org**

Les plantations locales : une solution pour le « zéro phyto »

Depuis plus de 20 ans, l'association **Arbres et Paysages d'Autan** promeut les essences locales et la haie champêtre.

Les haies ont une influence forte sur l'équilibre du jardin. Elles contribuent à mettre en place un écosystème en favorisant la création d'un micro-climat (modération des températures et protection contre le vent) et en apportant abris et nourriture pour la faune locale et donc les auxiliaires du jardin : oiseaux, petits mammifères, insectes et pollinisateurs.

Elles constituent également une bonne ressource en bois afin de produire, entre autre, votre propre paillage en broyant vos résidus de taille. Ces éléments amèneront

une très bonne base pour un jardin sans pesticide !

Vous pouvez être accompagné par l'association Arbres et Paysages d'Autan, opérateur de la haie champêtre en Haute-Garonne, par le biais de « Plant'arbre », son programme de plantations champêtres, soutenu par la Région Occitanie.

Pour plus d'informations, découvrez le site internet d'Arbres et Paysages d'Autan, ainsi que sa page Facebook : www.arbresetpaysagesdautan.fr. Tél. : 05 34 66 42 13

Comment bénéficier de toutes les vitamines des légumes ?

- Privilégiez les légumes de saison ;
- Les consommer rapidement. Si vous ne les mangez pas de suite, congelez des produits aussitôt pour garder leurs vertus ;
- N'épluchez les légumes que si cela est vraiment nécessaire ;
- Lavez-les rapidement sans excès ;
- S'ils sont épluchés ou coupés, ne laissez pas tremper trop longtemps ;

Pour les crudités, ne les râpez qu'au dernier moment et ajoutez aussitôt du vinaigre ou du citron.

Plus d'infos sur le site : www.arenh.asso.fr/dossiers/legumes_saison/legumes_saison.html



BRÈVES

Toulouse Métropole développe le fauchage raisonné pour contribuer à la protection de l'environnement et à la protection de la faune et la flore

Depuis le 1^{er} janvier 2017 Toulouse Métropole développe le fauchage raisonné pour contribuer à la protection de l'environnement, de la faune et la flore. Le fauchage adapté avec une hauteur de coupe supérieure à 10 cm permet d'éviter la mise à nu des sols. La faible fréquence de fauche permet quant à elle de favoriser la diversité des espèces végétales et d'éviter le développement de plantes indésirables à croissance rapide. Les dates d'intervention concernent la mi-mai (15 jours), la mi-juin à mi-juillet (1 mois) et le dernier trimestre (3 mois).

L'ambrosie : une plante très allergène

La prolifération de cette plante risque d'augmenter les allergies. Encore faut-il savoir la reconnaître. L'ambrosie à feuille d'armoise est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Au moment de sa floraison, d'août à septembre, l'ambrosie libère du pollen qui est responsable de fortes réactions allergiques. Rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme ou encore urticaire et eczéma touchent 6 à 12 % de la population.



Plus d'informations :
ambrosie.info/
et www.occitanie.ars.sante.fr
(rubrique santé et prévention - santé et environnement - air - pollens).
Service environnement,
tél. : 05 61 39 54 01

Education

Tournée des écoles



Rentrée musicale à l'école élémentaire Henri Puis.



Les élus et les responsables de l'école élémentaire de Catala devant les nouvelles fresques de la cour.



Visite du personnel de la Cuisine centrale.



Les enfants, les élus et l'équipe pédagogique de la maternelle Catala.



Rencontre avec l'équipe de l'école maternelle Henri Puis.



Rencontre avec les responsables de l'école maternelle du Corail.



Visite de l'école élémentaire du Corail.



Visite d'une classe à l'école élémentaire Catala.



Rencontre de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire.

BRÈVES

Pas de changement pour les rythmes scolaires

La Ville de Saint-Orens a décidé de ne pas modifier les rythmes scolaires pour cette rentrée. Ainsi, les écoles fonctionnent sur un rythme de 4 jours et demi avec classe le mercredi matin. Pour autant, la municipalité va consulter les parents et l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour connaître leurs avis en vue de la rentrée 2018. Un questionnaire a donc été adressé à toutes les familles du secteur primaire (maternelles et élémentaires). Les réponses seront analysées en vue d'un échange sur cette question. A suivre.

Veille Educative : une plaquette pour informer le public

La municipalité a mis en place un dispositif de veille éducative pour venir en aide aux enfants qui éprouvent des difficultés dans leur environnement qu'il soit scolaire ou extra-scolaire. Un réseau de partenaires réunit des professionnels issus de plusieurs institutions : Education nationale, Conseil départemental, Centre médico-psychologique, Amicale laïque, services municipaux... Afin de mieux faire connaître cette action au public, un groupe de travail s'est mis en place pour la réalisation d'une plaquette d'information.



CLAS : accompagner la scolarité

Depuis 10 ans, le dispositif du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) permet d'accompagner les enfants et les jeunes dont l'acclimatation au milieu scolaire n'est pas aisée. Les parents sont associés à cette démarche en lien avec les enseignants. Le CLAS évolue dans les deux collèges de Saint-Orens et fait son entrée cette année, dans les écoles élémentaires. Ce projet réunit l'Education Nationale, les équipes enseignantes, la CAF, la coordinatrice CLAS de l'Amicale Laïque, les associations de parents d'élèves et l'Espace pour tous, soutenu par la Direction Education de la Ville.

DROITS DE L'ENFANT



1^{ère} Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Cette nouvelle manifestation se déroulera les 20, 21 et 22 novembre :
3 jours pour **informer, sensibiliser et agir** pour les droits des enfants.

C'est la première fois que la Ville de Saint-Orens organise cette manifestation. Une initiative de Maria Laffont, Adjointe à l'Éducation avec le soutien des partenaires de la sphère éducative mais également des associations telles que l'Unicef, Handi-Sport 31, le Comité Départemental Olympique Sportif 31 par exemple. La Journée internationale des droits de l'enfant vise à sensibiliser le public sur tout ce qui est entrepris en faveur de la protection des droits de l'enfant sur le territoire. Cette manifestation se déroulera à l'espace Marcaissonne sous la forme d'expositions et de conférences délivrées par des experts de ces questions ainsi que des animations culturelles. Certaines animations se tiendront dans les collèges et le lycée en direction des publics scolaires.



Maria Laffont

Le harcèlement

S'y ajoute une sensibilisation particulière au harcèlement sous toutes ses formes et, en particulier, sur Internet. En effet, le « cyber-harcèlement » prend une importance croissante, un phénomène devant lequel les parents se retrouvent désarmés. Des professionnels

et des techniciens en cyber-sécurité seront présents mercredi 22 novembre à 20 h pour répondre à toutes ces questions.

Le handicap : attention et inclusion

La Ville souhaite également attirer l'attention sur les actions engagées en établissement scolaire en faveur de la prise en charge du handicap. A l'exemple la classe ULIS école élémentaire HPUIS, mais aussi des actions d'inclusion menées en partenariat avec des maisons spécialisées (IME) et l'école Élémentaire du corail.

La prévention en milieu scolaire

Enfin, cette manifestation mettra en lumière tout ce que la Ville entreprend en matière de prévention. La proximité des agents de la Police municipale, ses actions de sensibilisation aux dangers de la route dans les écoles et les collèges en lien avec les enseignants et les personnels des établissements scolaires.

JIDE, 20, 21 et 22 novembre
à l'Éspace Marcaissonne,
13 Bd du Libre Echange.

Conseil municipal des enfants



Les écoliers ont été invités à voter pour les candidats du premier Conseil municipal des enfants de St-Orens. Les élections se sont déroulées dans les trois écoles élémentaires du 6 au 19 octobre 2017. Chaque enfant est passé au bureau de vote muni de sa propre carte d'électeur pour

faire entendre sa voix. Le dépouillement s'est effectué sur le temps du midi en collaboration avec le CLAE et avec des enfants volontaires comme assesseurs. Une procédure officielle adaptée aux enfants, ce qui représente un pas de futur citoyen pour nos jeunes Saint-Orennaïses.

Portail Famille : pour vous simplifier la vie !

Afin de faciliter les démarches des familles pour l'inscription de leurs enfants à l'école et aux services de la cantine et des transports, la Ville de Saint-Orens a mis en place sur son site Internet, un portail d'accès réservé aux familles. Pour l'utiliser, un identifiant et un mot de passe a été adressé aux familles qui en ont fait la demande par courriel. Grâce au portail, il est possible d'effectuer un bon nombre de démarches en ligne : régler les factures, actualiser ses coordonnées, réserver la cantine (pause méridienne du midi) et les transports.

Coordonnées :
guichet-famille@mairie-saint-orens.fr

Plus d'une centaine d'exposants au Forum de l'Emploi

La 22^e édition du Forum de l'Emploi et de la Formation professionnelle s'est tenue le 3 octobre dernier dans le cadre de la nouvelle salle polyvalente, l'Espace Lauragais. Plus d'une centaine d'exposants ont pu rencontrer le public en recherche d'informations sur les carrières, la formation et les offres d'emploi. L'équipe du service Relations Entreprises - Emploi - PLIE a configuré la manifestation en fonction des lieux avec des innovations dans l'organisation des conférences et des ateliers. Le Maire, Mme Dominique Faure et l'adjointe en charge du Développement économique et de l'Emploi, Mme Colette Cruzeilles, ont inauguré cette nouvelle formule du Forum de l'emploi qui positionne Saint-Orens comme un territoire reconnu, dynamique et innovant sur le plan de l'économie et de l'emploi.



Dominique Faure et Colette Cruzeilles lors du discours d'ouverture de ce Forum.



L'équipe du service Relations Entreprises-Emploi-PLIE organisatrice de l'évènement aux côtés de Mme Colette Cruzeilles et de Mme Josy Lassus-Pigat, Conseillère déléguée à l'animation du commerce de proximité.

Un BAFA citoyen pour les jeunes de 17 à 25 ans

La Ville de Saint-Orens souhaite aider les jeunes de la commune à financer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et lance le BAFA Citoyen.

Ce nouveau dispositif va permettre à des jeunes Saint Orennais de 17 à 25 ans de devenir des animateurs diplômés. En contrepartie ils devront s'engager à participer à une action citoyenne sur notre commune. Cet accompagnement à l'emploi pour l'obtention de ce diplôme permet d'animer et d'encadrer des enfants et des adolescents au sein de centres de vacances et de loisirs. Ce

projet est mené en partenariat avec l'organisme de formation AFOCAL. Le dossier de candidature est à retirer et à déposer au Point d'Information Jeunesse.

**Plus d'information au PIJ,
2 Rue des Mûriers, Bâtiment A, à St-Orens de Gameville
05 61 39 54 02 - pij@mairie-saint-orens.fr**

> ILS S'INSTALLENT

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr



BIOCOOP GRANDEUR NATURE

Biocoop Grandeur Nature a ouvert ses portes le 13 octobre dernier sur la place des Champs-Pinsons, dans la zone commerciale à proximité du centre Leclerc. 400 m² de surface de vente dédiée aux produits alimentaires de l'agriculture biologique mais aussi, d'éco-produits dans plusieurs secteurs : hygiène, santé et beauté. Dans un esprit d'équité et de partenariat, Martine Lougarre et Damien Fasan, co-gérants et leur équipe de 7 salariés veulent associer les consommateurs au commerce équitable.

**Biocoop Grandeur Nature,
place des Champs-Pinsons
tél. : 05 61 28 37 08**

OPTICAL CENTER

Optical Center vient d'ouvrir ses portes en face du centre Leclerc, à proximité de Mc Donald. Opticien et audioprothésiste, l'enseigne de l'optique, la 3^e au plan national, offre un large panel de lunettes de marque, propose gratuitement des dépistages auditifs et des bilans de la vue (sur RDV). Un espace est aussi dédié à la contactologie pour les lentilles de contact. L'équipe dirigée par Géraldine Le Bris, Gérante, et Camille Maréchal, Directrice, vous attend de 10 h à 19 h.

**Optical Center,
7-11 avenue de Toulouse
(accès par parking Leclerc).
Tél. : 05 54 06 50 00
www.optical-center.fr**



BISTRO RÉGENT

La célèbre enseigne nationale a ouvert ses portes à Saint-Orens le 13 septembre dernier. Installé en face de Leclerc, accessible par le parking, ce restaurant traditionnel de 150 couverts plébiscité par le chef étoilé Philippe Etchebest propose 5 formules uniques à base de viande et de poissons. Ouvert 7 jours sur 7, le midi et le soir jusqu'à 23 h fin de semaine, le Bistro Régent est dirigé par Stéphane Besvel et emploie 10 personnes.

**Bistro Régent, parking du centre Leclerc, tél. : 05 61 22 00 78
Site : www.bistroregent.fr. Courriel : saintorens@bistroregent.fr**



MAM EN DOUCEUR

Une nouvelle structure d'accueil des jeunes enfants ouvre ses portes sur la commune : une Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

Deux assistantes maternelles au sein d'une maison spécifiquement aménagée pour le confort et la sécurité des tout-petits proposent aux familles d'accueillir leurs enfants en complément de toutes les structures déjà présentes sur le territoire.

**Info : MAM En Douceur
2 rue Bernières
à Saint-Orens de Gameville
Courriel :
mamendouceur@gmail.com
Mobile: 06 62 92 44 87**

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



2 rue Bernières
31650 Saint-Orens de Gameville
Mobile : 06 62 92 44 87
Courriel : mamendouceur31650@gmail.com



Imprimé par la Crédit Agricole 31 - Ne pas jeter sur la voie publique

L'Espace Lauragais, votre nouvelle salle polyvalente

Elle sera inaugurée officiellement le 16 décembre
mais elle a déjà ouvert ses portes au public saint-orennais.

C'est à l'occasion du Forum des Associations que les Saint-Oreonnais ont pu découvrir cette nouvelle salle polyvalente. Parfaitement inséré en centre-ville derrière l'école primaire Henri Puis au 2, rue des Sports, ce complexe se compose de 1238 m² avec en rez-de-chaussée une salle de 700 m² modulaire dont 200 m² pour les activités du Club des Aînés. Il est complété à l'étage d'une salle de 130 m². L'Espace Lauragais accueille ainsi plusieurs associations : la gymnastique, la Boxe Française, le LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants) ainsi que les activités scolaires et périscolaires. La réalisation du bâtiment a permis de construire une salle de classe supplémentaire et d'agrandir la cour de récréation.

Une salle accessible à tous

L'accès de l'espace Lauragais se fait par la rue des Sports en empruntant un long parvis jusqu'au porche de l'entrée du bâtiment. L'ensemble a été conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, tant dans la circulation que l'accès aux sanitaires avec un ascenseur pour monter au 1^{er} étage. L'entrée principale s'ouvre sur un vaste hall de 80 m² donnant accès à une salle particulièrement spacieuse et haute de plafond. Tout a été conçu pour le meilleur confort à la fois des visiteurs et des organisateurs. L'acoustique a été réfléchi afin de limiter le bruissement de manifestations attirant un public important.



Vue de la salle principale avec le Forum des Associations, première manifestation à se dérouler à l'Espace Lauragais.

Des locaux fonctionnels

Les associations qui organisent des activités ont accès à toutes les commodités. Ainsi, une scène de 50 m² surmontée d'un écran de vidéoprojecteur, permet de donner des représentations de toute nature avec un dispositif sono et d'éclairage de base et un monte-personnes pour l'accessibilité.



Une salle moderne et lumineuse

professionnel de chauffe ou de stockage à froid. Un vestiaire à l'entrée est prévu pour des visiteurs.

Des salles de stockage sont mises à la disposition des associations pour entreposer du matériel sur place.

Une esthétique contemporaine

Conçue par un cabinet d'architecte, l'esthétique du bâtiment a été particulièrement réfléchi pour s'intégrer à la fois dans le cœur



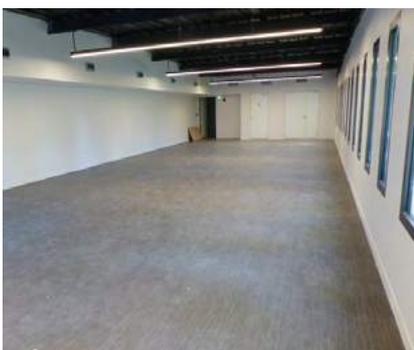
Vue extérieure du porche en acier Corten



Un hall d'entrée spacieux

Pour les sportifs, deux vestiaires équipés de douches accueillent les clubs et le périscolaire.

Une cuisine équipée permet de proposer des buffets et des cocktails avec un matériel



Salle du 1^{er} étage principalement dédiée au CLAE et au LAEP

de ville et dans la modernité. Le Corten qui habille l'entrée de la salle est un acier à corrosion superficielle plébiscité pour son aspect contemporain et sa résistance. Il est très apprécié des architectes renommés dont certaines œuvres réalisées dans ce matériau sont célèbres (Musée Soulages à Rodez).

Que devient la salle du Lauragais ?

Si les manifestations associatives et municipales se tiendront désormais à l'Espace Lauragais, sauf exceptions, la salle du Lauragais continue cependant à fonctionner. En effet, dans l'attente de la construction de la Maison des Arts martiaux, les associations présentes continuent d'y proposer leurs activités jusqu'à leur transfert dans ce futur bâtiment. A terme, la salle du Lauragais sera transformée en halle comme le prévoit le projet structurant du Cœur de Ville. On l'appellera alors, la Halle du Lauragais.



Vue des sanitaires



Espace plus particulièrement dédié au Club des Aînés



Une cuisine fort bien équipée.

La propreté au service de la qualité

L'entretien d'un tel volume ne s'improvise pas. C'est la mission des agents du service Propreté du patrimoine bâti.

Le service Propreté réalise quotidiennement l'entretien des locaux avec pour objectif d'assurer un niveau de propreté et de qualité d'accueil pour le service public.

La prise en charge de ce nouveau bâtiment a entraîné une modification des techniques et l'achat d'un matériel adapté aux grandes surfaces. Afin de protéger l'environnement, le travail mécanisé remplace les produits chimiques. Ainsi, la désinfection des douches, des sanitaires et des vestiaires est effectuée par un nettoyeur vapeur.

Les agents municipaux ont dû également adapter leur organisation de travail en prenant en compte la grande diversité des utilisateurs de la salle en semaine et un taux d'occupation très important, du lundi au dimanche inclus.



L'équipe du service Propreté : Sandrine SOISSONS, Responsable, Davy SENEQUE chef d'équipe technique, Sandra Lopes DE ALMEIDA Chef d'équipe, Marie-Christine DIHARCE agent d'entretien, Marina ASSEMAT agent d'entretien.

L'insertion de clauses sociales dans les marchés publics

En lien avec le Small Business Act (SBA) signé avec Toulouse Métropole, Saint-Orens développe une politique d'accès à l'emploi à travers ses propres marchés.

Ce n'est pas obligatoire mais Saint-Orens le fait. Pour certains de ses marchés, la municipalité a décidé d'intégrer des heures d'insertion sociale. Il s'agit de déterminer, dans le futur contrat que la Ville va passer avec une entreprise, le nombre d'heures que cette dernière consacra à l'insertion par le travail de personnes très éloignées de l'emploi. Ainsi, par exemple, le marché de la future Maison des Arts Martiaux prévoit, pour ses lots les plus importants, des clauses d'insertion sociale : 2250 heures tous lots confondus. Toulouse Métropole, en tant que partenaire de la Ville dans le SBA, aide l'entreprise dans cette intégration tandis que les services de la mairie dédiés à l'emploi vont contacter des Saint-Orennais susceptibles d'en bénéficier. Ces clauses sociales sont au cœur de la politique d'achat public de la collectivité, parallèlement à la recherche d'une meilleure performance de la commande publique.

Plus d'informations auprès du service
Relations-Entreprises Emploi-PLIE, tél. : 05 61 39 54 02

Un colis pour fêter Noël

Comme l'an dernier, la municipalité offre un beau colis de Noël à nos aînés.

La municipalité, soucieuse du bien-être des plus âgés d'entre nous, les invite à un goûter convivial. A cette occasion, un beau colis de Noël leur sera offert pour passer les fêtes dans les meilleures conditions possibles. Pour celles et ceux éprouvant des difficultés à se déplacer, les élus, les référents de quartier et les agents de la mairie se relayeront pour leur apporter ce colis à domicile. Il suffit de s'inscrire avant le 26 novembre auprès du Réseau gérontologique de la Ville au 05 61 39 54 06.



GOÛTER CONVIVAL

mercredi 6 décembre à 16 h, Espace Lauragais, rue des Sports.
Plus d'informations auprès du Réseau gérontologique,
tél. : 05 61 39 54 06 - courriel :
reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr

Le comité local du Secours Populaire fête ses 30 ans



Une soixantaine de bénévoles se sont rendus à l'anniversaire du comité local du Secours populaire de Saint-Orens organisé à l'initiative de Mme Viviane Nortier et M. Jean-Paul Monteil, secrétaires généraux. Mme Dominique Faure, Maire et de nombreux élus étaient venus remercier le comité de toutes les actions engagées en faveur des plus démunis depuis sa création en 1987. M. Christian Sempé, maire honoraire, était présent en tant que fondateur de l'antenne locale du Secours populaire à l'ancienne école de Cayras. Les lieux devenant vieillissants et l'accès difficile, la municipalité a proposé au comité de déménager dans un espace de 300 m² qui sera construit chemin de Partanays, en annexe des garages municipaux. Des installations qui permettront aux activités du Secours populaire de se dérouler dans de meilleures conditions.

La CAF ouvre une permanence au Pôle de Cohésion sociale

Dans le cadre de la réorganisation territoriale de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) l'antenne saint-orennaise située boulevard du Libre-Echange a été fermée. Cependant, une convention a été conclue avec la commune pour maintenir un accueil personnalisé au plan local. Ainsi, chaque semaine, la CAF tiendra une permanence le mardi, sur RDV uniquement, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 au Pôle municipal de Cohésion sociale, place de la Fraternité. En complément de cette permanence, un Point d'Accès Numérique installé sur place va permettre aux allocataires d'effectuer leurs démarches en ligne sur les sites dédiés à la CAF.

Informations CAF, tél. : 0810253110
Permanence d'un travailleur social CAF sur RDV le mardi (pour les familles avec enfants),
tél. : 05 31 48 97 44 / 06 18 01 26 88



Une collecte de jouets pour un Noël magique !

Du 1^{er} au 30 novembre, une grande collecte de jouets est organisée en faveur des enfants.



Si vous avez des jouets en trop et qu'ils sont en bon état, c'est l'occasion de faire des heureux en participant à cette grande collecte organisée par le Centre communal d'action sociale en partenariat avec le Secours Catholique et le Secours Populaire.

Les jouets doivent être déposés à l'agence Athéna Immobilier qui s'est associée à la Ville en participant activement à cette initiative de générosité. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, l'équipe vient même à domicile, il suffit de prendre RDV.

Les jouets ainsi collectés seront distribués le 16 décembre à l'Espace Marcaissonne dans le cadre d'une journée conviviale avec le Père Noël en personne !

Dépôt des jouets du 1^{er} au 30 novembre
à l'agence Athéna, 44, avenue de Gameville. Journée conviviale le samedi 16 décembre à
l'Espace Marcaissonne, 13, Bd du Libre Echange. Tél. : 05.61.13.42.24



Séniors : la perte d'autonomie n'est pas une fatalité

C'est ce qu'expliquera le Professeur Vellas, chef du pôle gériatrie-gérontologie du CHU de Toulouse invité par le Réseau gérontologique de Saint-Orens.

À partir de 65 ans, 40% de personnes présentent des signes de fragilité qui peuvent entraîner la dépendance. Pour autant, ces fragilités sont réversibles, il existe des solutions pour améliorer ou maintenir sa qualité de vie. C'est l'objet de la conférence proposée par le Réseau gérontologique de la Ville de Saint-Orens. Elle a invité l'équipe du Professeur Bruno Vellas chef du pôle gériatrie-gérontologie du CHU et coordonnateur du Gérontopôle de Toulouse qui expliquera comment maintenir ses capacités physiques et sa mémoire chez les seniors.

Mardi 14 novembre 2017 à 14 h 30, Espace Marcaissonne, 13, Bd du Libre Echange, ZA des Champs-Pinsons à St-Orens.



Faire un don au CCAS

Des particuliers peuvent faire des dons au CCAS de St-Orens. Sur les montants versés, la loi permet de déduire jusqu'à 66% dans une limite de 20 % du revenu imposable d'un particulier, 60% pour les entreprises. Rappelons-nous d'Augustin Labouilhe, dont la maison de retraite et une avenue portent le nom, qui a cédé gratuitement tous ses biens à la commune. C'était en 1867. Un exemple à suivre.

Plus d'informations auprès du CCAS au Pôle de Cohésion sociale, place de la Fraternité. Tél. : 05 61 39 54 05. accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Retour en images sur la Journée du Patrimoine

La Journée du Patrimoine organisée par la Ville le 17 septembre dernier a permis de découvrir les œuvres d'un jeune artiste de renommée internationale, 100Taur, exposées dans un bâtiment désaffecté voué à la destruction. Maryse Carrier, Présidente de l'association ALCA a proposé une passionnante conférence sur le Pastel et de nombreux artistes de l'Atelier Ecole des Arts avec l'Ecole municipale de musique et Altidanse, dans une mise en scène de Marie Dillies, se sont réunis pour évoquer à leur manière, le patrimoine saint-orennais.



Concert de Noël

Pour cette nouvelle édition, l'école de musique s'associe avec l'association Altidanse dans un répertoire musical tourné vers la danse.

Comme chaque année, le concert de Noël se renouvelle sans cesse. Cette année, les professeurs et leur directeur, Jacques Andrieu, ont décidé de montrer la diversité des pratiques de l'enseignement de l'école. Avec la participation de l'association Altidanse, c'est une façon de créer des passerelles entre les écoles artistiques. Parmi les moments forts au programme de ce concert, le chœur des enfants des écoles, le Jazz Band de St-Orens et l'orchestre de l'Harmonie qui seront accompagnés de nombreuses chorégraphies.

**Concert de Noël,
dimanche 10 décembre à 17h,
Espace Altigone. Gratuit.**



Exposition All Access

Si le vivre-ensemble est entré dans le vocabulaire courant, vivre ensemble dans la cité n'est pas toujours évident. Eviter une voiture stationnée sur le trottoir, franchir un pas de porte pour entrer dans un commerce ou traverser la rue, des gestes qui paraissent anodins à la majorité d'entre nous peuvent être beaucoup plus compliqués pour les personnes handicapées.

Cette exposition « ALL Access » présente la ville sous un jour décalé et ludique, une ville ouverte à tous et tolérante.

**Exposition All Access
du 7 au 10 novembre
à la Médiathèque**

Décoder l'actualité musicale, avec Yvan Cujious

Après avoir accueilli des journalistes de presse écrite pour « Décoder l'actualité », la Médiathèque propose un nouveau rendez-vous destiné cette fois, à l'analyse de l'actualité musicale.



Cujious invite des artistes à s'installer dans le canapé de Loft Music de Sud-Radio pour parler musique, jouer « en live » et découvrir de nouveaux talents.

**Judi 14 décembre à 19 h,
Médiathèque de Saint-Orens,
Espace Altigone, place Jean Bellières.**

Pour ce moment de découverte et de compréhension de la musique, c'est Brice Torrecillas qui échangera avec le bien connu Yvan Cujious le jeudi 14 décembre à 19 h.

Un artiste qui fait de la radio

Auteur compositeur et interprète, Yvan Cujious a été professeur de physique-chimie au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse. Grâce notamment à la rencontre et au soutien de Claude Nougaro

avec qui il nouera une relation d'amitié pendant 10 ans, il se lance à plein temps dans la musique en 2001 et mène une double activité entre la création de ses chansons, la scène et les médias. Il anime diverses émissions musicales sur France 3, France 2, Sud-Radio, dans lesquelles il reçoit de nombreuses stars de la chanson.

Entre 2013 et 2016, il produit le « Toulouse Con Tour » avec Art Mengo et Magyd Cherfi. La même année, il prend la direction musicale de la station Sud-Radio. Du lundi au jeudi, entre 20 h et 21 h, Yvan

Concert de l'Ensemble A Plectre

L'Ensemble toulousain « A Plectre » se produira à l'église de Saint-Orens dans un concert offert par la Ville de Saint-Orens.

Fondé en 1886 par des étudiants espagnols, « l'Ensemble à Plectre de Toulouse » est devenu l'un des orchestres de mandolines les plus importants d'Europe. Il est dirigé depuis 1978 par le Saint-Orennais, Alain Corvocchiola.

« L'Ensemble A Plectre » joue essentiellement des compositions originales (Vivaldi, Calace, Wölki, Kuwahara, Mandonico...) mais il réserve une place de choix aux transcriptions de grandes œuvres classiques (ouvertures d'opéra, concertos).

L'ensemble A Plectre doit son nom au « Plectre » (équivalent du médiateur), accessoire de musicien servant à pincer les cordes des mandolines, banjos et guitares. Cet orchestre est en effet constitué exclusivement de mandolines et de quelques guitares.

Exceptionnel dans la forme, l'Ensemble à Plectre a su préserver, à travers les temps et les modes, son originalité première : celle d'une musique de qualité, accessible à tous.

La commune a le plaisir d'accueillir « L'ensemble A Plectre » dans l'un des monuments majeurs de la ville ce qui présage un grand moment d'émotion à la croisée de l'histoire, de la convivialité et de la musique.

Quelques mots sur l'Eglise

Suivant la volonté des Capitouls, l'église de Saint-Orens-de-Gameville a été construite au XII^e siècle.

Elle a connu une reconstruction entre le XV et XVI^e siècle. Eglise de type gothique, dont le style est caractéristique de l'architecture lauragaise, c'est un édifice tout en briques avec des arcs outrepassés et des piliers extérieurs pour contrefort. L'église possède une abside voûtée en « cul de four ». Cette voûte acoustique disposée en berceau brisé présente l'avantage de canaliser la tonalité des trajectoires sonores réverbérées vers le sol et de minimiser les réflexions aléatoires sur les murs.



**Concert de l'Ensemble « A Plectre », dimanche 19 novembre à 16 h,
Eglise de Saint-Orens. Une manifestation proposée par la Ville de Saint-Orens
et la direction Culture et Vie de la Cité. Gratuit. Réservations au 05 61 39 56 69.**

Saint-Orens a accueilli la Coupe du monde de rugby à XIII en fauteuil

La Ville de Saint-Orens a organisé le 27 juillet dernier une compétition de rugby en fauteuil au gymnase du lycée Pierre-Paul Riquet, en partenariat avec le club de Basket, le STRH, le Stade toulousain handisport et la Fédération de rugby à XIII.

C'est dans le cadre du gymnase du lycée Pierre-Paul Riquet que s'est déroulée cette rencontre sportive à l'initiative de David Renvazé, conseiller délégué au Handisport et président du comité départemental.

Si les règles du rugby en fauteuil diffèrent de celles du rugby classique, l'enjeu reste le même : décrocher le titre de champion du monde.

Après les matchs pour la 5^e et la 6^e place, une petite finale s'est déroulée pour la 3^e place opposant l'Australie et l'Italie avant la remise des médailles de bronze.

Cette compétition a été l'occasion pour la France, de remporter le titre.

Entre les matchs, petits et grands ont pu

participer à des animations proposées par le Stade Toulousain Rugby Handisport avec la participation de l'association « Un maillot pour la vie ». Les enfants du centre de loisirs La Caprice ont également participé à cette manifestation.

Cette compétition sportive s'est inscrite dans la volonté de la municipalité d'intégrer le handisport comme pratique sportive à part entière.

Une grande journée de solidarité et d'amitié qui a rencontré un immense succès. Diverses personnalités étaient présentes, notamment le maire, Mme Dominique Faure, entourée de nombreux élus et le président du rugby à XIII mondial. Une organisation parfaite avec un accueil très chaleureux pour tous.



RUGBY : LE CLUB DE ST-ORENS REMPORTE LA COUPE DU LAURAGAIS

Les « rouges & noirs » du Stade St-Orens XV se sont imposés face à une jeune et valeureuse équipe de RC Quint Fonsegrives. L'ovale s'était donné rendez-vous le 17 septembre dernier au complexe Gustave Plantade pour la finale de la 2^e édition de la Coupe du Lauragais. Michel Minvielle, Président du club, s'est vu remettre le trophée de la victoire par Marie-Pierre Pages, Secrétaire générale adjointe de la Fédération française de rugby et par Bernard Pujol Président du Comité départemental du rugby. Ensemble, ils ont souligné la bonne santé du ballon ovale en terre lauragaise en félicitant les clubs participants qui ont contribué à donner à cette compétition ses lettres de noblesse. La municipalité est très fière de ces résultats d'autant que Saint-Orens est « La porte du Lauragais ».

LA « RANDO » À ROLLERS, C'EST POSSIBLE AU RSSO !

Parmi ses nombreuses activités, le Roller Skating Saint-Orens propose aussi des randonnées dans les environs de St-Orens (Labège, Balma, Toulouse, Canal du Midi...) ou à la base de loisirs de La Ramée pour les sorties les plus proches, sur de courtes distances. Mais des « randos » sur plusieurs jours sont aussi parfois proposées : Ile de Ré, Landes, Camargue... Pourvu que le terrain soit roulant rien n'arrête nos patineurs !

Plus d'informations sur le site du club : www.rsso.fr



Les clubs se labellisent

Signe fort de reconnaissance du travail accompli en direction des jeunes, les clubs sportifs saint-orennais se voient récompensés par la labellisation décernée par leurs fédérations respectives.



4 étoiles pour le club de Badminton

Le Saint-Orens Badminton (SOBAD) a reçu une labellisation 4 étoiles (sur 5 !) et la 28^e note sur 1052 clubs labellisés. Une vraie fierté pour son président, David Brachet, ses joueurs et leur entraîneur, Eric Charnier.

L'école de rugby du Stade Saint-Orens XV

En s'inscrivant dans la démarche qualité prônée par la Fédération française de rugby, l'école du club est en phase d'obtenir la labellisation de l'instance nationale. Une récompense dont se félicitent Michel Minvielle, Président du club et David Bruned, Responsable de l'école de rugby.



Le Saint-Orens Football Club obtient le Label Jeunes

Cette distinction publiée par la Fédération Le Saint-Orens Football Club fait partie des 117 clubs ayant obtenu ce label au niveau Excellence, ce qui confirme l'esprit sportif qui anime ce club et dont les éducateurs, tous diplômés, défendent les valeurs : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité.



Le TCSO labellisé club formateur par la Ligue Midi-Pyrénées de Tennis

Pour la 4^e année consécutive, le Tennis club de Saint-Orens (TCSO) s'est vu reconnaître son statut de club formateur, une labellisation particulièrement difficile à obtenir dans la région. Le Club a créé son école de tennis et propose de nombreuses animations grâce à l'implication des enseignants, tous professionnels.

À l'honneur : le Véloclub de St-Orens

Créé en 1980, le Vélo Club Saint-Orens compte aujourd'hui 100 adhérents de toutes origines et de tous âges. Membre de la



Fédération Française de Cyclotourisme, et loin de tout esprit de compétition, il propose une large palette d'activités allant des balades de 60 km 'autour du clocher' aux grands circuits de plusieurs centaines de km. Si vous aussi, vous aimez les sorties en vélo, rejoignez le Vélo Club. Le départ est donné chaque dimanche à 8 h 30 et jeudi à 13 h 30 devant l'école Henri PUIS, pour une balade de 60 à 80 km en fonction du temps et de votre forme.

Tél. : 05 62 24 86 23.
Site : www.vcso.fr

Notre santé en 2017 : comment l'améliorer ?

Les recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Par le Dr Damien Garrigues,
Cardiologue et Spécialiste des maladies vasculaires
Saint-Orennais depuis une trentaine d'années.



La sédentarité est le quatrième facteur de risque de mortalité au niveau mondial. Elle progresse dans bon nombre de pays, avec une incidence majeure sur la santé générale des populations. Elle est responsable de 6 % des décès. Sur le plan mondial, 5 % de la mortalité est imputable à la surcharge pondérale et à l'obésité. Il est démontré que le fait de pratiquer une activité physique régulière réduit, entre autres, les risques cardiaques et d'accident vasculaire cérébral. En outre, c'est un déterminant essentiel de la dépense énergétique.

QUE FAIRE ?

De 18-64 ans

L'activité physique regroupe les activités récréatives ou les loisirs, les déplacements, les activités professionnelles, etc. Pour améliorer l'endurance cardio-respiratoire, la forme musculaire et l'état osseux, il est recommandé ce qui suit :

- Les adultes âgés de 18 à 64 ans devraient pratiquer, au cours de la semaine, 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue par périodes d'au moins 10 minutes.
- Pour retirer des bénéfices supplémentaires sur le plan de la santé la durée de l'activité d'endurance d'intensité modérée devrait atteindre 300 minutes par semaine ou 150 minutes par semaine d'activité d'intensité soutenue.
- Des exercices de renforcement musculaire devraient être pratiqués au moins deux fois par semaine.

65 ans ou plus

L'activité physique englobe les activités récréatives ou les loisirs, les déplacements et les activités professionnelles entre autres. Pour améliorer l'endurance cardio respiratoire, la forme musculaire, l'état osseux et fonctionnel, il est recommandé :

- De pratiquer au cours de la semaine, 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue, par périodes d'au moins 10 minutes.
- Pour retirer des bénéfices supplémentaires sur le plan de la santé la durée de l'activité d'endurance d'intensité modérée devrait atteindre 300 minutes par semaine ou 150 minutes par semaine d'activité d'intensité soutenue.
- Les adultes de cette classe d'âge dont la mobilité est réduite devraient pratiquer, au moins trois fois par semaine, une activité physique visant à améliorer l'équilibre et à prévenir les chutes.
- Des exercices de renforcement musculaire devraient être pratiqués au moins deux fois par semaine.

- Lorsque des personnes âgées ne peuvent pas pratiquer la quantité recommandée d'activité physique en raison de leur état de santé, elles devraient être aussi actives physiquement que leurs capacités et leur état le leur permettent.
- Pour toutes les classes d'âge, les bénéfices liés à l'application de ces recommandations l'emportent sur les risques.
- Pour réduire le risque de traumatismes musculo-squelettiques, il convient d'encourager les personnes à commencer lentement, en augmentant progressivement jusqu'à atteindre un bon niveau d'activité physique.

EN RÉSUMÉ

Pour vivre plus longtemps et surtout avec une bonne qualité de vie, pratiquons régulièrement une activité physique à l'extérieur, en salle de sport ou chez soi.

Notre santé le vaut bien !!

Gardez la pêche !!



L'EHPAD Labouilhe et ses festivités de fin d'année

Après un été rempli d'activités à la maison de retraite Labouilhe, les résidents se préparent aux festivités de fin d'année.

Un trimestre riche en événements avec la « Semaine bleue » et son grand loto ainsi qu'un mois de décembre chargé sur le thème de Noël...

« La Semaine bleue » est importante pour la maison de retraite et l'association de ses amis (A.A.M.R). Elle permet de mettre en valeur le travail des résidents tout au long de l'année avec une vente d'objets confectionnés de leurs mains ainsi que des crêpes délicieuses préparées par l'équipe des bénévoles et du personnel de l'EHPAD lors de ses journées portes ouvertes. Cette semaine nationale dédiée aux personnes âgées se clôturera par le grand loto ouvert à tous et mené d'une main de maître par les bénévoles de l'association (achat et emballage des différents lots, mis en place et organisation du jeu...) ; toutes les recettes permettront de proposer des animations musicales, des sorties extérieures, des cadeaux pour tous les résidents entre autres.

Le mois de décembre sera rythmé au fil des jours par des animations sur le thème de Noël. Un repas « gastronomique » sera partagé avec les résidents, les familles, le personnel de l'EHPAD, les bénévoles et le conseil d'administration; des après-midi festives et



de partage sont programmées avec notamment la venue des enfants du personnel et du père Noël, la distribution de colis offerts par l'association, par le CCAS et par la mairie de Saint-Orens, des animations musicales, des chants et des contes de Noël ainsi que des sorties afin de découvrir les belles décorations installées pour les fêtes de fin d'année.



L'outil en main

L'association l'Outil en Main initie les jeunes, garçons et filles, de 9 à 14 ans aux métiers manuels. Lors de séances hebdomadaires de 2 heures le mercredi après-midi, pendant la période scolaire, des professionnels retraités bénévoles font découvrir aux enfants la menuiserie, la ferronnerie, l'électricité... en fonction des compétences des bénévoles ayant intégré l'association.

Le principe est un ancien pour 1 à 2 enfants maximum et ce pour une initiation personnalisée leur permettant de découvrir la matière, les outils, le geste bien fait et de développer leur dextérité manuelle en stimulant leur confiance à travers une relation intergénérationnelle.

L'originalité du concept de l'Outil en Main est également de faire réaliser par chaque enfant les objets qu'il conserve suivant les ateliers suivis (cage à oiseaux, dessous de plat en fer, ...).

Les parents ou les bénévoles de métiers manuels intéressés peuvent prendre contact avec Mr Yves Vareilles 06 70 68 61 68 / 05 61 39 07 79.

Plus d'infos sur le site Internet :
www.loutileenmain.fr

Conférence sur l'Elixir d'amour de Gaetano Donizetti



Maryse Carrier, présidente de l'association ALCA présentera une conférence sur cet opéra en deux actes qui met en scène une jeune femme indépendante, un paysan amoureux, un soldat fanfaron et un médecin charlatan évoluant dans un village au Pays basque. Créé en 1832 par Gaetano Donizetti, ce livret astucieux donne une musique pleine d'élan. Devenant rapidement un incontournable du répertoire, « L'Elisir d'amour » sera créé dans plus de 40 villes et sur tous les continents !

Conférence Alca, jeudi 16 novembre 2017 à 14 h 30, Maison des Associations, place de la Fraternité.



Marché de Noël



Le marché de Noël se déroulera le dimanche 3 décembre à la salle du Lauragais (et non à l'Espace Lauragais). Plus d'une centaine d'exposants viennent chaque année présenter aux Saint-Orennais leurs idées de cadeaux pour les fêtes de Noël : peintures sur verre, objets de décoration, luminaires mais aussi de la gastronomie, du miel, de la biscuiterie... Le Comité des Fêtes qui l'organise propose des animations pour les enfants : ateliers de peinture et même un manège gratuit. Boissons chaudes et pâtisseries agrémentent cette journée avec une tombola au profit du Téléthon. Les associations caritatives seront également présentes ainsi que le CCAS.

Dimanche 3 décembre 2017 de 9 h à 18 h 30, salle du Lauragais, rue du Centre.

Extravagances de la vie animale sous-marine

L'association ALCA vous emmènera au fond des mers avec cette conférence de Jean Mangin sur dans l'univers sous-marin fabuleux, empli des curiosités et des merveilles des mers tropicales grâce à une nouvelle sélection de ses photographies et vidéos, toujours riches en couleurs. Vous serez également émerveillés par les animaux insolites, tels les antennaires (poissons marchant au fond de l'eau) ou les comatules multicolores (animaux à plumes) !

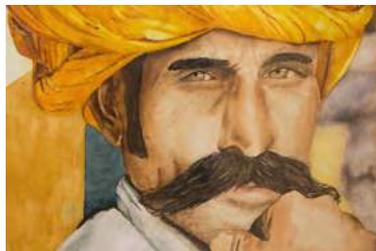


Conférence Alca, jeudi 14 décembre 2017 Espace Marcassonne à 14 h 30

Artgos expose à Altigone

L'association ARTGOS organise à Altigone, une expo vente de peintures, dessins, sculptures et poteries. Autant d'idées de cadeaux que le public trouvera à mettre au pied du sapin. Tous les amateurs d'art sont attendus au vernissage qui se déroulera le mercredi 13 décembre à 18 h 30. Plus de 70 associations sont attendues. La Ville tiendra aussi plusieurs stands : l'Ecole de musique, la Médiathèque, l'Espace pour tous et le service Sport Animation Vie Associative qui organise cette manifestation.

Exposition-vente du 13 au 23 décembre 2017, de 10 h à 18 h, tous les jours sauf dimanche.



AVF nouveaux arrivants

L'association Accueil Ville de France (AVF) accueillera les nouveaux arrivants le samedi 18 novembre à la Maison des Associations, place de la Fraternité, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Un stand d'accueil sera également mis en place au marché de plein vent de Saint Orens de 10 h à 12 h.

Les canaux maritimes

Une conférence organisée par l'association Accueil des Villes de France (AVF) sera donnée par M. Jacques Prévot sur les canaux maritimes. Seront évoqués le canal de Suez, de Corinthe et du Panama.

Judi 23 novembre à 14 h à la Maison des Associations, salle Jean Dieuzaide.



La journée des Talents



La nouvelle édition des Talents se déroulera sur une journée, le 25 novembre à l'espace Altigone. Petit tour d'horizon des découvertes à savourer.

Organisée en partenariat avec les associations sportives et culturelles, les services municipaux (Médiathèque, Ecole de Musique, Espace pour Tous) et de nombreux Saint-Orennais artistes, sportifs, créatifs ou passionnés de tout genre, la Journée de tous les Talents a pour but de mettre en valeur les actions et les initiatives dans les domaines de la culture, du sport et du quotidien.

15 h : la médiathèque inaugure ses dernières transformations.

A l'occasion de cette manifestation, le public sera invité à 15h à inaugurer les travaux de transformation de la bibliothèque en médiathèque.

15 h - 18 h : Talents du quotidien et artistiques

David Andrieu, Conseiller délégué à la Culture et Christelle Poirier, conseillère déléguée aux Affaires sociales ont réservé l'ensemble de l'espace culturel Altigone pour permettre à tous les Saint-Orennais qui le souhaitent de s'exprimer, chacun dans son domaine de prédilection. Sous forme de performances artistiques, d'expositions, d'ateliers, de

conférences, d'initiations... le foisonnement des savoir-faire va être découvert au public.

Cuisine, photographie, couture, danse, tissage, musique et arts plastiques... autant de domaines qui seront présentés à tous les amateurs et les passionnés au cours d'une rencontre chaleureuse et conviviale. A découvrir également, une animation de réalité augmentée baptisée « Total Recall » (voir encart ci-dessous).

18 h - 20 h : les talents sportifs récompensés

par Maxime Valet, médaillé aux championnats para-olympiques de Rio 2016. Accompagnés par Claude Deraisin, maître de cérémonie, Madame le Maire, Dominique Faure et André Puis, Conseiller municipal délégué au Sport vont récompenser les sportifs Saint-Orennais pour leurs

performances et leur engagement. Cette cérémonie vise à valoriser aussi le travail des dirigeants, des bénévoles et des encadrants qui se dévouent, à travers les écoles sportives, à promouvoir les valeurs de respect, de rigueur et de solidarité auprès des enfants. Cette année, la soirée est parrainée par l'escrimeur toulousain Maxime Valet, médaillé de bronze aux championnats para-olympiques de Rio 2016.

20 h : remise des prix du concours photo

La journée se clôturera par la remise des prix aux lauréats du concours photo lancé par la Ville en partenariat avec l'association EPSO. Pour rappel, les Saint-Orennais ont été invités à photographier la commune en soulignant le caractère humain de la ville, la nature et le patrimoine communal.

Total Recall Auteurs : Julia Spiers et Ferdinand Dervieux

Un homme assommé sur une scène de crime, une personne âgée atteinte d'Alzheimer, un adolescent un lendemain de soirée... Entrez successivement dans la peau de dix personnes différentes et tentez de les aider à se souvenir. Lutez contre la perte de mémoire en remontant le fil des événements et reconstituez les saynètes illustrées pour comprendre leur histoire. Recall est un jeu narratif en réalité virtuelle dans lequel chaque niveau est une nouvelle énigme ; une expérience unique mêlant technique à la main et nouvelles technologies.

Programme de la journée du 25 novembre 2017 à l'espace Altigone

15 h – Inauguration de la Médiathèque

15 h - 18 h – Talents du quotidien et artistiques

18 h – Talents sportifs

20 h – Remise des prix du concours photo

Roméo et Juliette

Dans un spectacle associant danse contemporaine et théâtre, le groupe « Hop Dance » et la compagnie « Les acrobates des mots » vont vous transporter dans l'univers de Shakespeare. Une tragédie revisitée par des personnes en situation de handicap mental du Foyer de vie La Demeure. Pour cette première, les organisateurs attendent un public nombreux pour les encourager.

Spectacle Roméo et Juliette, mercredi 13 décembre à 15 h, espace Altigone, place Jean Bellières.



La cantatrice chauve

Sous l'égide de la FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur) la Comédie de Saint-Orens présente l'anti-pièce d' Eugène IONESCO « LA CANTATRICE CHAUVE », dans une mise en scène de Philippe Ricaud et Nathalie Dalbin.

Samedi 11 novembre à 20 h 30, Espace Marcaissonne, 13 bd du Libre-Echange.

Conférence sur l'Ethiopie

Michel Marty, de l'association AVF, présentera ce carrefour des civilisations anciennes. Dans des paysages grandioses, entre lacs et montagnes, nous pouvons remonter dans le temps jusqu'à notre ancêtre préhistorique « Lucie ».

Lundi 11 décembre à 14 h à la Maison des Associations, salle Jean Dieuzaide.

NOVEMBRE 2017

SPECTACLES

- **Mardi 7 novembre à 14 h 30 (scolaires) et 19 h :**
musique jeune public : TAMBOURS - Cie l'Esprit Frappeur - Rythmes des cinq continents ①
- **Vendredi 10 novembre à 21h :**
danse / musique : VÊPRES #1 – GOSPEL RIVER – Emmanuel Pi Djob et James Carlès- Dans le cadre du festival Danses et Continents Noirs
- **Dimanche 12 novembre à 16 h et lundi 13 à 14 h 30 (scolaires) :** **musique jeune public**
LE PETIT PRINCE - d'après Antoine de St-Exupéry
Thierry Huillet, piano – Clara Cernat, violon
- **Vendredi 17 novembre à 21 h :**
musique : LES FORTUNE TELLERS – Tribute to The Rolling Stones
- **Mercredi 22 novembre à 21 h :**
théâtre d'improvisation - TOULOUSE VS HERO CORP
Dans le cadre du festival Impulsez !
- **Vendredi 24 novembre à 21 h :**
humour - SELLIG - Le Best of ②

EXPOSITIONS

- **Du 2 au 22 novembre :**
peintures, sculptures : FRANÇOISE ANGIBAUD – CATHY LARROQUE-SOUSSAN
- **Du 23 novembre au 12 décembre :**
EPSO et TEXT'ORENS

LE OFF D'ALTIGONE

- **Mercredi 15 novembre à 20 h 30 :**
théâtre : DUOS SUR CANAPÉ – Cie Cœur et Jardin
- **Mardi 21 novembre à 15 h :**
chanson : SOUVENIRS, SOUVENIRS



Altigone

Renseignements et réservations :
www.altigone.fr
Tél : 05 61 39 17 39



DÉCEMBRE 2017

SPECTACLES

- **Samedi 2 décembre à 21 h :**
théâtre : LES CRÉANCIERS - d'August Strindberg - Cie Frédéric Fage
- **Vendredi 8 décembre à 21 h :**
humour musical : BEETHOVEN, CE MANOUCHE - Cie Swing'Hommes
- **Vendredi 15 décembre à 21 h :**
humour : MATHIEU MADÉNIAN « En état d'urgence » ③
- **Dimanche 17 décembre à 16 h :**
théâtre / jeune public : LES VOYAGES FANTASTIQUES de Jules Verne à Georges Méliès - Cie Les Trottoirs du hasard ④
- **Vendredi 22 décembre à 21 h :**
humour musical : OPÉRA PASTILLE 2
Cie Acide Lyrique
- **Dimanche 31 décembre à 20 h 30 :**
théâtre / comédie : MARS & VÉNUS
Mélangy Belamy et Thom Trondel

EXPOSITIONS

- **Du 13 au 23 décembre :**
peintures, sculptures, dessins... Exposition-vente de l'association ARTGOS Arts Plastiques

LE OFF

- **Dimanche 3 décembre à 17 h :**
danse : LE LAC DES CYGNES – Cie François Mauduit

Mem'Orens événements

NOVEMBRE

LOTO Club des Aînés
5 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 15h

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
8 novembre
Salle du Conseil municipal
19h

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
11 novembre
Place du Souvenir 10h30

LOTO CULTUREL ET MUSICAL St O Citoyenne
12 novembre
Catala 15h

LOTO Basket
12 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 14h

REUNION PUBLIQUE QUARTIERS CATALA ET CAYRAS
Mairie - Vie des Quartiers
14 novembre
Château Catala 18h30

CONFÉRENCE SUR LA PERTE D'AUTONOMIE
14 novembre
Espace Marcaissonne 14h30

CONFERENCE SUR GAETANO DONIZETTI ALCA
16 novembre
Maison des associations
14h30

SOIREE NOUVEL ARRIVANT AVF
18 novembre
Maison des Associations 10h

VENTE DE JOUETS Secours Populaire
18 novembre
Catala - En journée

LOTO St Orens Football Club
18 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 20h30

LOTO ADIM
19 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 15h

CONFERENCE « LES CANAUX MARITIMES »
AVF
23 novembre
Salle Dieuzaide - Maison des associations 14h

LOTO ALAC
25 novembre
Château Catala 20h30

LOTO St Orens Badminton
25 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 20h30

LOTO ADIM
26 novembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 15h

DÉCEMBRE

BRADERIE Secours Populaire
1^{er} et 2 décembre
Espace Marcaissonne
Journée

MARCHE DE NOEL Comité des fêtes
3 décembre
Salle du Lauragais
Journée

LOTO Club des Aînés
3 décembre
Club des Aînés 15h

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE TUNISIE
5 décembre
Place du Souvenir 17h

MARCHE DE NOEL Alter Artes
9 et 10 décembre
Château Catala
Journée

LOTO APLICA
9 décembre
Espace Lauragais
(nouvelle salle) 20h30

CONFERENCE « L'ETHIOPIE »
AVF
11 décembre
Salle Dieuzaide - Maison des associations 14h

CONFERENCE EXTRAVAGANCES ANIMALES ALCA
14 décembre
Espace Marcaissonne 14h30

ANIMATION DE NOËL
Mairie - Sava
16 décembre
Marché de plein vent 9h/12h

P'tits nouveaux

- Léo BERGER JASSES né le 26 mai 2017
- Benjamin JENECOURT né le 2 juin 2017
- Margaux FOURISCOT-TROCHOU née le 3 juin 2017
- Louise SANGRADOR née le 7 juin 2017
- Juliette PELLISSIER née le 7 juin 2017
- Agathe GAILLARDOU PELLISSIER née le 14 juin 2017
- Sohan BRISSONNETTE né le 26 juin 2017
- Ethan CHARTOUNI née le 30 juin 2017
- Constance FERNANDEZ HATZ née le 2 juillet 2017
- Félix DUVAL GIVAJA né le 4 juillet 2017
- Mathilde GALDEANO RODRIGUEZ née le 5 juillet 2017
- Gabriel BOUTILLAT né le 6 juillet 2017
- Essya DA SILVA BERKOUK née le 19 juillet 2017
- Liam PINET né le 28 juillet 2017
- Célia DELAS SERRANO née le 4 août 2017



Espace Pour Tous



Ciné tambouille : Cuisine et courts métrages. Une expérience partagée.

« L'espace pour tous » avait réuni une dizaine de bénévoles pour organiser avec Les Vidéophages, une association Toulousaine, et Sancho de la Plancha, un cuisinier, une soirée mêlant cinéma et cuisine.

Le samedi 30 septembre 2017 au château de Catala a eu lieu ce temps festif rassemblant une centaine de personnes. Au programme de cette soirée, 1h30 de projection de court-métrages drôles et décalés, mais aussi un repas original confectionné sur place par les bénévoles. Au menu fajitas, guacamole, gâteaux au chocolat... Sans oublier l'animation Pignata pour les enfants. Une belle expérience de partage et de convivialité proposée par l'Espace pour Tous.

Médiathèque

PETITES HISTOIRES DE CLAIRE

Mercredi 22 novembre et mercredi 20 décembre
Claire raconte à 10h30 pour les enfants de 18 mois à 4 ans.
Sur inscription - nombre de places limité.

ÉCHAPPÉE LECTURE

Tous les samedis à 10h30 (hors vacances scolaires)
Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire lisent aux enfants qui le souhaitent. Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter, pas d'inscription nécessaire.

La Médiathèque sera fermée du 26 décembre au 1^{er} janvier.
Réouverture mardi 2 janvier à 14 h

Stages multisports Sport'Orens

Le Centre de loisir municipal à consonance sportive Sport'Orens organise des stages multi-sports de 3 jours pour les jeunes de 6 à 14 ans. Les prochains auront lieu du 2 au 5 janvier 2018. Il faut s'inscrire le 4 décembre 2017. A l'approche de chaque période de vacances scolaires, le programme d'activités et le bulletin d'inscription sont à votre disposition dans différents services de la mairie et sur le site Internet de la Ville : www.ville-saint-orens.fr. Les inscriptions se font auprès du service Guichet Famille et sont prises uniquement pendant les permanences indiquées sur les bulletins d'inscription.



Plus d'infos au 05 61 39 54 43
ou 05 61 39 54 35



1



2



4



3



3



5



5

- 1- 2 septembre – Inauguration de l'entrée en service de la Linéo 7 lors de la journée Mobilité
- 2- 9 septembre – Le Forum des associations ouvre les portes de l'Espace Lauragais, la nouvelle salle polyvalente.
- 3- 10 septembre – Nouvelle édition de la Fête du Sport au complexe sportif Gustave Plantade.
- 4- 13 septembre - Conférence de presse pour l'annonce de la nouvelle saison de l'espace Altigone.
- 5- 19 septembre – Toujours plus de monde au vide-grenier organisé sur la place Jean Bellières par le Comité des Fêtes de St-Orens.

Majorité municipale

On a l'habitude de dire que Saint-Orens est un « village » paisible où il fait bon vivre. Et c'est vrai : notre commune, attractive, dispose d'incontestables atouts dans le domaine scolaire, sportif, culturel, économique ! Encore faut-il ajouter que les Saint-Orennais ont su maîtriser leur urbanisation et réaliser l'équilibre nécessaire entre les différents modes d'habitat.

Deux de nos documents d'urbanisme les plus importants, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui veille à la cohérence des différents PLU à l'échelle métropolitaine, sont en révision.

Notre PLU va s'intégrer à un ensemble plus vaste, le PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat), qui sera approuvé début 2019. Dans ce cadre et compte tenu de la croissance constante de la métropole toulousaine, notre production devra être de 230 logements par an sur la période 2020-2025.

Mais densifier ne veut pas dire concentrer. Souvenons-nous du projet pharaonique que constituaient les 1.200 logements que la majorité précédente voulut édifier à Tucard 3, à l'Orée du Bois. Aujourd'hui, seuls y sont programmés 160 logements, ainsi que les 29 de la future Gendarmerie, en face de la clinique.

Indépendamment du secteur pavillonnaire qui constitue l'essentiel de la commune et que nous nous attachons à sauvegarder,

nous avons imposé deux règles simples d'urbanisme : R+2 maximum (c'est-à-dire deux étages) le long de la RD.2 (avenues de Toulouse, de Gameville, de Revel et du Tucard) et R+1 (un étage) partout ailleurs. Notre commune se développe modérément sur le plan du logement, avec mesure et équilibre, pour préserver son cadre et sa qualité de vie si appréciés et si enviés.

Les projets se concrétisent, les promesses sont tenues et les impôts gelés.

Notre nouvelle salle polyvalente, baptisée « Espace Lauragais » dont chacun s'accorde pour dire qu'elle est magnifique, a été réalisée en à peine trois ans. Bientôt s'engageront les travaux d'un futur « cœur de ville » que nous voulons convivial, accueillant et végétalisé. Et, dans quelques semaines, débiteront ceux de la « Maison des Arts Martiaux » à Catala.

Tous les efforts de la majorité municipale tendent à faire de notre commune une ville belle et attirante, mais aussi intergénérationnelle et solidaire. Pour preuve, en 2014, à notre arrivée, Saint-Orens comptait 11,55 % de logements sociaux, en deux ans nous avons augmenté ce pourcentage de plus de 2 points et nous sommes attentifs à progresser encore dans cette voie.

La solidarité ne se nourrit pas de paroles mais d'actes.

Minorité municipale

Vous découvrez une nouvelle présentation de l'espace réservé à l'expression des conseillers municipaux de la minorité. Celle-ci, susceptible de varier est légale et conforme au règlement intérieur du conseil municipal. Elle a été décidée par un accord unanime des 7 élus concernés. On nous qualifie « d'esprits chagrins qui se réfugient dans des propos fallacieux » (Mem'Orens n° 238) alors que cette tribune n'a qu'un but : Donner notre point de vue sur les décisions de la majorité, alerter sur ce qui nous semble être un mauvais choix et qui engage la ville pour des années et pourquoi pas, être force de proposition ; Permettre à l'opposition de s'exprimer, accepter les divergences avec respect, relèvent d'un fonctionnement démocratique.

Agnès SAUMIER

J'ai été élu en 2014 sur la liste de Madame le Maire mais depuis mi 2015, je refuse de cautionner certaines décisions de la majorité. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à m'exprimer sur ce support, à titre individuel, conformément au droit d'expression accordé aux conseillers municipaux.

Ma première opposition remonte au mauvais choix fait pour l'implantation de la salle polyvalente derrière l'école H Puis. Mon recours sur le permis de construire pointait aussi l'architecture massive et moderne (béton et plaques de métal rouillé) au milieu d'un existant de tuiles et de briques. Aujourd'hui, le résultat est visible et n'est pas de nature à tempérer mon opinion. La commune aura dépensé 2,4 millions d'€ sans apporter un meilleur confort puisque le club des aînés devra cohabiter avec les autres activités,

les écoliers seront privés durablement d'une bonne partie de leur cour de récréation et le manque de places de stationnement est cause de désagréments.

De plus, sans tenir compte des promesses de campagne, un programme d'investissement démesuré (environ 25 millions d'€ sur le mandat) a été décidé. Malgré des demandes réitérées, aucune simulation du financement n'est communiquée et nous ne sommes pas en mesure de savoir si la commune aura la capacité de financer ce programme. La situation est préoccupante. Le projet majeur de la Maison des Arts Martiaux pour un montant de plus de 7 millions d'€ devrait démarrer prochainement et une fois commencé il faudra bien l'achever. Non seulement ce projet surdimensionné pour les besoins des Saint Orennais va obligatoirement faire augmenter la dette mais il faudra aussi en assumer les charges de fonctionnement supplémentaires non évaluées à ce jour. A terme, les dotations de l'Etat allant en diminuant, une augmentation des impôts locaux est inévitable.

Marc DEL BORRELLO

Les travaux pour favoriser l'accessibilité des trottoirs sont chiffrés à 2 millions d'euros. Mais, la municipalité aura-t-elle les moyens de ses « ambitions » ? L'opération « cœur de ville » coûteuse, affecte la capacité à entretenir nos 75 kms de voirie. Le budget d'entretien est de 800 000€/an or, les ¼ vont être prélevés pendant deux ans pour aménager principalement 200 places de parking.

Plus sur : verts-saint-orens.blogspot.com

Michel SARRAILH

JOURNÉE DE TOUS LES TALENTS

**Samedi
25 novembre
2017**

A partir de 15h
Espace Altigone,
Saint-Orens de Gameville



20h
Remise du prix du concours photo
et vernissage de l'exposition

Une manifestation de la Ville de Saint-Orens.
Programme disponible dans les lieux d'accueil
et sur le site : www.ville-saint-orens.fr

 **Saint-Orens
de Gameville**
www.ville-saint-orens.fr